



CS_12.11.2025_27– Finances-DOB2026

PETR PAYS DE PLOËRMEL – CŒUR DE BRETAGNE

COMITÉ SYNDICAL du 12 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze novembre à 18h30, le Comité syndical dûment convoqué le trente octobre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Campénéac sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT, Présidente du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne.

Étaient présents :

De l'Oust à Brocéliande Communauté : Gaëlle STRICOT, Christelle MARCY, Didier HURTEBIZE, Alain DE CHABANNES, Sylvie HOURMAND et Tony GUYOT

Ploërmel Communauté : Ronan COIGNARD, Marie-Noëlle AMIOT, Maryannick LE DEVEHAT, Hania RENAUDIE

Membres du Comité absents ou excusés :

De l'Oust à Brocéliande Communauté : Pierrick LELIEVRE, Marie-Hélène HERRY, Sylvie CHEDALEUX, Gwen GUILLERME

Ploërmel Communauté : Yves CHASLES, Pierre-Jean JARNO, Kévin ARGENTIN, Michel GORTAIS, Jean-Charles SENTIER

Personnes associées présentes : Michel BESSONNEAU

Secrétaire de séance : Ronan COIGNARD

OBJET : – FINANCES – Débats d'Orientations Budgétaires 2026 :

Madame la Présidente rappelle aux membres du Comité que le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) constitue une étape préalable obligatoire au vote du budget primitif. Il vise à permettre à l'assemblée délibérante :

- d'être informée de l'évolution de la situation financière de la collectivité ;
- de débattre et voter les orientations budgétaires et des engagements pluriannuels qui préfigureront les priorités du prochain budget.

Le DOB doit avoir lieu dans les deux mois précédent le vote du Budget.

Vu le Code général des Collectivités Territoriale,

Vu le rapport présenté par Madame la Présidente du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne et ses annexes ;





Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne, à l'unanimité, PREND ACTE de la tenue du débat des orientations budgétaires en vue du vote du budget primitif pour 2026.

Pour extrait conforme, le 12 novembre 2025

La Présidente,

Gaëlle STRICOT

